



Geneva - India Learning Disability Association  
Association Genève - Inde pour le retard mental

## **PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE CONSTITUTIVE DE L'ASSOCIATION GILDA**

**à Genève, le 06 octobre 2004**

Nadine Constantin ouvre la séance à 19h20 et remercie l'ensemble des personnes présentes de leur participation à l'assemblée fondatrice. Après lecture, l'ordre du jour est approuvé à l'unanimité :

1. présentation des membres fondateurs ;
2. adoption des statuts par les membres. Proposition de noms et logos pour l'association ;
3. élection par les membres du président, vice-président, comité et vérificateurs des comptes ;
4. décision par l'assemblée générale du montant des cotisations ;
5. divers et propositions individuelles.

En préambule les fondements de l'association GILDA sont résumés comme suit :

Une action de formation dans le domaine psycho socio-éducatif auprès du personnel de l'institution Lebenshilfe à Vishakapatnam, Andhra Pradesh, Inde, a été entreprise par les Hôpitaux Universitaires de Genève au titre des affaires humanitaires et à laquelle participent des collaboratrices et collaborateurs de l'Unité de Psychiatrie du Développement Mental. Celles-ci/ceux-ci considèrent utiles et nécessaires de compléter leur action par un soutien financier, matériel et moral, sous toute forme possible, répondant aux besoins de cette institution. En créant l'association GILDA, elles/ils invitent toutes les personnes intéressées à contribuer au maintien et au développement de l'institution Lebenshilfe en adhérant et en participant aux activités.

1. Conformément au déroulement adopté précédemment, un tour de table est ensuite organisé permettant à chacun de se présenter, à savoir :

- Giuliana Galli Carminati ;
- Federico Carminati ;
- Vincent Kempf ;
- René Widmer ;
- Samuela Varisco ;
- Fabienne Gerber ;
- Yves Legay ;
- Christiane Wolfer ;
- Aurélie Vervatidis ;
- Pierre Delaspre.

Étaient également conviés à la séance Suzanne Stuber, Jean-François Monnin et Aurore Legay qui se sont excusés de ne pouvoir être présents. Enfin Patricia Claus a informé qu'elle devait décliner, avec regret, la proposition d'invitation et de participation à l'association.

2. La question du nom officiel et définitif de l'association fait l'objet de plusieurs échanges. A l'issue de la discussion, l'ensemble des membres s'accorde à l'unanimité sur le nom officiel. L'association portera le nom de GILDA, avec l'explication littérale de l'acronyme juste en dessous soit « Geneva India Learning Disability Association ». Les personnes susceptibles d'adhérer étant, a priori, en majorité francophone, une traduction de l'acronyme en français figurera également sous l'anglais, à savoir « Association Genève - Inde pour le retard mental ».

Un bref historique des conditions de rencontre avec Saraswathi Devi Tallapragada, Directrice de l'Institution Lebenshilfe à Vishakapatnam est ensuite évoqué par Giuliana Galli-Carminati et Nadine Constantin. Depuis 24 ans, Mme T Saraswathi Devi dirige l'institution Lebenshilfe pour l'aide aux personnes atteintes d'un retard mental. C'est lors de la rencontre avec M. Tom Mutters, hollandais d'origine et fondateur en Allemagne d'institutions d'aide au retard mental que Mme T Saraswathi Devi a été sensibilisée et convaincue, grâce au soutien de M. Mutters, d'ouvrir un centre en Inde. Aujourd'hui ce ne sont pas moins de 450 personnes qui bénéficient de l'aide prodiguée par l'institution. Celle-ci propose une école spécialisée, des ateliers protégés (qui fournissent un travail permettant aux personnes une réelle intégration à la Cité) ainsi qu'une structure de prise en charge pour des soins à travers, notamment, les activités telles que le yoga, le chant ou les danses traditionnelles. De l'avis des personnes qui ont côtoyé et côtoient Lebenshilfe Vishakapatnam, le travail réalisé est d'une grande qualité et mérite un vrai soutien.

Sur le plan du financement on distingue deux types de ressources: les dons privés et les dons gouvernementaux (en fait des subsides versés par l'Etat Indien). Or, les aides étatiques viennent de se réduire considérablement et la prise en charge d'un certain nombre de personnes risque de se trouver, à brève échéance, compromise. La probabilité de voir l'Institution périr pour des raisons financières ne doit donc pas être mésestimée. C'est dans ce cadre que l'association GILDA intervient aujourd'hui.

Un exemplaire des statuts envoyés au préalable aux participants est passé en revue, alinéa par alinéa, discuté, corrigé et approuvé à l'unanimité. Il figure en annexe du présent document.

3. Les élections sont ensuite ouvertes. Les membres votent unanimement comme suit :

- Pour la présidence : Nadine Constantin ;
- Pour la Vice-présidence : Giuliana Galli Carminati ;
- Pour le Comité : Nadine Constantin, Giuliana Galli Carminati, Christiane Wolfer, Pierre Delaspre, Yves Legay, Samuela Varisco et Vincent Kempf ;
- Pour la vérification des comptes : René Widmer et Fabienne Gerber ;
- Pour le Webmaster : Federico Carminati.

4. Eu égard à l'ensemble des explications précédentes relatives à la situation financière de l'institution Lebenshilfe, l'ensemble des membres s'accorde sur le montant des cotisations suivant :

- les membres ordinaires paieront 50 francs annuellement ;
- les membres de soutien 200 francs par année étant entendu que des versements supérieurs restent, bien évidemment, autorisés et même souhaités.

5. Cependant les présents s'entendent sur la nécessité de prévoir d'autres moyens pour récolter des fonds, le seul versement des cotisations n'étant pas suffisant. On évoque notamment la possibilité d'organiser un spectacle de danses indiennes. Certains membres proposent la vente des articles fabriqués par les ateliers protégés de l'Institution Lebenshilfe (légumes et fruits en bois peints). Cependant les droits de douanes constituent un surcoût prohibitif pour prétendre vendre à Genève cette production d'objets artisanaux. Pourquoi ne pas permettre aux bienfaiteurs de transformer une participation financière en « partie » de bâtiment construit pour les

besoins de l'institution ? La question devra être approfondie. Une exposition des photos de l'institution est d'ores et déjà envisagée à La Combe (établissement public socio-éducatif de Genève) et Christiane Wolfer se propose de l'organiser. Les modalités de l'organisation seront discutées à la prochaine réunion.

L'ouverture d'un compte à la Banque Cantonale de Genève figure également dans les tâches prioritaires.

Enfin, la question du transfert de fond vers l'Inde doit faire l'objet d'une recherche afin de trouver le meilleur parti, sûr et économique.

La séance est levée aux environs de 22h00 avec sincères remerciements aux participants.

**La prochaine réunion du Comité est fixée au Mercredi 27 octobre à 19h00, même lieu.**

Genève, le 21.10.2004. VK

*✍*